L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 13 MAI 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A vendre, à Biloxi — Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
13 mai—15 jrs.

VENDRE en bonne—Plusieurs terrains avec maisons dans le Troisième District, lieu Broed, D'Abbady, Aubry, White et Passage Roussellin. S'adresser à M. V. Dijan, notaire 20 Carondelet.
8 mai—4sem—Dim.Jeu

A VENDRE—Un certain lot de terre situé dans le 3me district, formant l'angle des rues Union et Villeré, mesurant 30 pieds de face sur 74 et 5 pouces de profondeur, ensemble avec une bâtisse au fond du terrain.
Conditions comptant. S'adresser au No 16 rue Dumaine. 11mai—1 sem

A LOUER.

A LOUER—Deux maisons en parfait état, 173 et 175 Bourbon, près Ste Anne. S'adresser à M. V. Dijan, notaire, 20 Carondelet.
8 mai—4f—Dim.Jeu

A LOUER—Une vacherie, située rue St-Ferdinand, entre Prompt et Chalmette, pouvant loger 32 vaches. S'adresser, No 20 rue Toulouse. 10mai—7f

DEMANDES.

ON demande des modistes en robes. Celles de premier ordre seulement doivent s'adresser chez Mme Liberman, 18 Baronne.
5 mai 3f—lendi, sam dim.

ON demande un jeune garçon au No 50 rue Bed Remparts. 19 mai—2f

ON demande à acheter de vieux meubles d'acajou. Prix les plus élevés payés pour meubles antiques. S'adresser 131 et 133 rue de Chartres, sous l'hôtel des Etrangers.
9mai—1m

ON demande à acheter des vieux meubles. (antiques). S'adresser No. 133 rue Bourbon.
21 av—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas H. Haus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11.367—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Win Henderson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN.
13 mai—13 18 22. Greffier.

Succession de Adam Rauch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21.179—Division D. Attendu que Maurice Rauch a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adam Rauch, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN.
13 mai—13 18 22. Greffier.

Succession de Marie Townsend.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21.710—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villere, administrateur du testament testamentaire dativ dans cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN.
13mai—13 18 22. Greffier.

Succession de William H. Gill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21.036—Division B.—Attendu que Mme Mary Graham Wilson, veuve de William B. Gill a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William B. Gill décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
4 mai—4.8.13.

Fairchild & Keller vs. leurs créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 14.366—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Google, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN.
5mai—5 10 14. Greffier.

Succession de John Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. 15.757. Division E.—Attendu que Mme Veuve Catherine Henderson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Henderson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN.
5 mai—5 10 14. Greffier.

Succession de John B. Conrad.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21.075—Division C.—Attendu que John B. Conrad a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John B. Conrad, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN.
5 mai—5 10 14. Greffier.

Succession de M. et Mme Manuel Llorens.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 10.771—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henri Rodrigue, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
5 mai—5 10 14

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 21ème jour d'avril 1887, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants : Plaise à Jesse Silvia vs. John Wotts son mari—No 20.572—Division A. Sur motion de J. W. Wolfner, Esq., avocat de la plaignante et en appuyant sa demande de preuves, la loi et les témoignages étant considérés — Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut, lui enregistré le 19 avril 1887, soit maintenant confirmé et rendu final et que, en conséquence, il soit jugé en faveur de Philas Jaine Silvia, plaignante et contre John Wotts son mari, défendeur, tant en vertu du droit de la propriété et décrétant une séparation d'acquêts et gains et de dissoudre la communauté existant auparavant entre eux, et que les frais soient payés par le défendeur.
Jugement rendu ce 23 avril 1887.
Jugement signé le 28 avril 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Et le 6e jour qui suit (ayant ici mon signature et le 8e le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce deuxième jour de mai en l'année du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
(Sceau) M. A. MCDONNELL.
13mai—12 22.30—14juin. Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—F. Lopez vs ses créanciers—No. 19.979 Division H.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Frederick Lopez insolvable dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant Felix Camin Ory notaire en cette ville, le Mardi, à 7ème jour de mai 1887 à 11 heures a. m. dans le but de considérer et de fixer les termes et conditions de la vente de la propriété appartenant au dit Frederick Lopez et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leurs être soumises.
Nouvelle-Orléans, 4 mai 1887.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
7 mai—3f et 10 f

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. —No 20.928—Division "D"—Eugène Poulon vs ses créanciers.—Il est ordonné que les créanciers du présent insolvable soient mandés de se réunir au bureau de Michel V. Dufour notaire en cette ville, No 20 rue Carondelet, le 6me jour de juin 1887, à 10 heures A. M. dans le but de considérer et déterminer sur l'opportunité du sept. tionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle aucune procédure judiciaire contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Il est de plus ordonné que Anatole A. Kerr Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 25 avril 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député greffier.
26av—

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la nouvelle Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Les Grands Tirages à Numéro Simple auxquels **tous les mois et aux Grands Tirages Semestriels** ont lieu sous les six mois (Juin et Décembre).

Grand Tirage Semestriel,

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 14 JUIN 1887.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS.

1 Lot de	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	soit	100,000
1 Lot de	50,000,	soit	50,000
1 Lot de	25,000,	soit	25,000
2 Lots de	10,000,	soit	20,000
5 Lots de	5,000,	soit	25,000
25 Lots de	1,000,	soit	25,000
100 Lots de	500,	soit	50,000
200 Lots de	300,	soit	60,000
500 Lots de	200,	soit	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500,	soit	$50,000
100 Lots de $300,	soit	30,000
100 Lots de $200,	soit	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100,	soit	$100,000
1,000 Lots de $100,	soit	100,000
3,136 Lots de montant à		$1,055,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On n'assure rien au service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Mandats par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

La New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que le prétendu gros prix Beauregard et Early, qui sont chargés des intérêts, ont été déclarés faux et frauduleux par le juge qui présida à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui gagnera le lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les écoles, l'ancienne charte, sont reconnues par les tribunaux les plus élevés. Dédiés-vous donc des contrefaçons et des plans semblables.

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS.

1 Lot de	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	soit	100,000
1 Lot de	50,000,	soit	50,000
1 Lot de	25,000,	soit	25,000
2 Lots de	10,000,	soit	20,000
5 Lots de	5,000,	soit	25,000
25 Lots de	1,000,	soit	25,000
100 Lots de	500,	soit	50,000
200 Lots de	300,	soit	60,000
500 Lots de	200,	soit	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500,	soit	$50,000
100 Lots de $300,	soit	30,000
100 Lots de $200,	soit	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100,	soit	$100,000
1,000 Lots de $100,	soit	100,000
3,136 Lots de montant à		$1,055,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On n'assure rien au service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Mandats par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

La New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que le prétendu gros prix Beauregard et Early, qui sont chargés des intérêts, ont été déclarés faux et frauduleux par le juge qui présida à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui gagnera le lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les écoles, l'ancienne charte, sont reconnues par les tribunaux les plus élevés. Dédiés-vous donc des contrefaçons et des plans semblables.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. D. Engelmann vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19.617 — En vertu d'un ordre de vente daté le 26 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de comptes ouverts d'après une liste en blanc en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3 10 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de comptes ouverts.

Succession de Mark H. Applegate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,596—En vertu d'un ordre de vente, en date du 21 avril 1887, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 mai 1887, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de comptes ouverts, ensemble l'appert d'une liste enregistrée dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7mai—7 11 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Droits d'occupation de valeur et un lot de comptes à recevoir.

Paul Roussel et Bro. vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13.497, Division B—En vertu d'un ordre de vente daté 2 mai 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Les droits d'occupation du local No 239 rue Decatur, à partir du jour de la vente au 30 septembre 1887; l'acquéreur n'ayant aucun loyer à payer, le dit loyer ayant été payé jusqu'au 30 septembre 1887.

2° Un lot de comptes à recevoir conformément à une liste enregistrée au mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et syndic provisoire dans cet affaire.
4 mai—4 7 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs Anna Kramer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19.714—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre, avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro de la rue Jeanne Marie, et mesurant 29 pieds de face sur 120 pieds de profondeur sur la ligne séparant le dit lot de celui du lot appartenant autrefois à Mme Veuve Jean Baptiste Fabre, et aujourd'hui à Mme Veuve Jean Baptiste Fabre, et mesurant au pied environ trente trois pieds de face sur quatre cent soixante et quatre pieds de profondeur sur la ligne de face à la rue Bonaparte, et quatre lignes de face à la rue Bonaparte, et quatre lignes de face à la rue Washington.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 avril—mai 4, 11, 18, 25, 28.

ANNONCE JUDICIAIRE

Julius Wile & Co et al. vs. A. J. Jacquet et als

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18.078—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lui appartenant en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré d'Ilet borné par les rues Tonti, Marais, Moro et Miro, mesurant vingt sept pieds, un pouce de façade rue de la Duanne, sur cent quatorze pieds entre lignes parallèles, selon un plan de J. D Hendricks en date du 16 juillet 1853 et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville.
Actuellement Mlle Clémence Delphine Jacquet (on des défendeurs en cette affaire) par acte, dû à Adolphe Joseph Jacquet, par acte passé pardevant Marcel I. Duciros, notaire, le 10 mai 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus comme étant la propriété de Mlle Clémence Delphine Jacquet.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 28—mai5 12 19 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Barrière vs. Mary E. Woods, veuve de Henry J. Woods

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20.964.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Denis, Jourdan, Prytania et Coliseum, mesurant quarante huit pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de cent quatre pieds.
Etant la même propriété acquise par la défenderesse de Richard C. Stockton, conformément à un acte passé pardevant Wm. R. Kerr, notaire, en date du 3 décembre 1883.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 mai—10,17,24,31—juin 7,11

ANNONCE JUDICIAIRE

Pierre Lange vs Mr et Mme Henry Reddis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20.017—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 14 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Chartres anciennement Moreau, Gallery et Miro anciennement Casasolva, mesurant trente pieds de face à ladite rue Mandeville, soixante pieds de profondeur sur la ligne séparant le dit lot de propriété maintenant ou anciennement appartenant à Marie Louise Fabre, cent vingt pieds sur la ligne qui la divise de la propriété appartenant à Mme Oh ou ses héritiers, plus quinze pieds sur une ligne parallèle à la rue Mandeville, et à partir du bout de la dernière ligne mesurant trente pieds sur une ligne perpendiculaire à la ligne du fond, et quarante pieds de large sur la ligne du fond; le tout d'après un plan de J. A. Pistel, arpenteur en date du 13 novembre 1882, une copie duquel est annexé à un acte reçu en ladite ville, le 14 janvier devant W. J. Castell, notaire, les mesurages sont plus ou moins, au pied anglais, conformément au dit plan de Pistel.
Etant la même propriété que Mme Reddis acquise de la succession de feu Mme Louise Daly, conformément à un acte exécuté le 14 janvier 1886, passé pardevant W. J. Castell, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 114, folio 852.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 mai—10,17,24,31—juin 7,11

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Alice Moran, femme de F. Loper.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18.784.—En vertu d'un ordre de vente daté 27 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, du côté nord de la rue St Claude, entre le pont Washington et la rue Montplaisir, mesurant 28 pieds de façade sur la rue St Claude sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles plus ou moins.
Tel que le dit lot de terre, appartenant ci-devant, entre lignes parallèles à plus ou moins.
Ensemble tous les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, ainsi que les bâtisses et améliorations qui y sont élevées, consistant en deux chambres en haut et deux en bas avec chaque chambre en haut et deux en bas avec chaque cabinet, et un commun à chaque côté. Cette propriété est comprise par les Nos municipaux 307 et 309 rue Roquebert.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, ainsi dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Humane, Miro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent vingt pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Miro de cent (100) pieds, entre lignes parallèles.
Et le dit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, ainsi dans le Troisième District de cette ville, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de 166 pieds 10 pouces.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages à chaque étage, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 2 et 4 rue Humane.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages à chaque étage, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 227 rue Humane et 229 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages à chaque étage, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 231 rue Humane et 233 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, et dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 235 rue Humane et 237 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, et dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 239 rue Humane et 241 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, et dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 243 rue Humane et 245 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, et dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 247 rue Humane et 249 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, et dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 251 rue Humane et 253 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, et dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 255 rue Humane et 257 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, et dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 259 rue Humane et 261 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, et dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 263 rue Humane et 265 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, et dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 267 rue Humane et 269 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, et dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 271 rue Humane et 273 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, et dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 275 rue Humane et 277 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, et dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 279 rue Humane et 281 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, et dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 283 rue Humane et 285 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, et dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 287 rue Humane et 289 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, et dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 291 rue Humane et 293 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, et dans l'Ilet borné par les rues Humane, Marais, Moro et Moreau, au pied anglais, mesurant cent pieds de face à la rue Humane sur une profondeur de cet de face à la rue Moreau de 166 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles.
Les ameliorations comprennent un édifice en briques à deux étages, ayant chacune six chambres à deux étages, avec cabinets de toilette, et un commun au fond, les Nos municipaux 295 rue Humane et 297 rue Moreau.
Ci-dessus et ci-après, ledit lot de terre, ensemble avec toutes les bâtis